

Communauté de Communes  
Thiers Dore et Montagne  
47 avenue du Général de Gaulle  
63300 THIERS  
04 73 53 24 71  
contact@cctdm.fr

### CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 20 FÉVRIER 2020 à 18H30

**Séance présidée par :** Tony BERNARD, Président

**Date de la convocation :** 13 février 2020

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 20 février 2020 à 18h30, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

#### Conseiller.e.s présent.e.s :

Daniel LAFAY, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Marcel BARGEON, Jean-Pierre DUBOST, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Catherine MAZELIER, Marc DELPOSEN, Jeannine SUAREZ, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Gérard GRILLE, Jean-Louis GADOUX, Aline LEBREF, Ghislaine DUBIEN, Michel GONIN, Eric CABROLIER, Jany BROUSSE, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Patrick SAUZEDDE, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, Patrick SOLEILLANT, Bernard GARCIA, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Philippe OSSEDAT, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Alain CHASSAGNE, Serge THEALLIER, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Martine MUNOZ, Paul SABATIER, Hélène BOUDON, Jean-Pierre MOUCHARDIAS, Marie-Noëlle BONNARD, Benoit GENEIX, Jacqueline MALOCHET, Thierry DEGLON, Françoise KORCZENIUK, Thierry BARTHELEMY, Farida LAÏD, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

#### Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Philippe CAYRE à Jeannine SUAREZ  
Michel COUPERIER à Bernard GARCIA  
Claude NOWOTNY à Abdelhraman MEFTAH  
Claude GOUILLON-CHENOT à Hélène BOUDON  
Stéphane RODIER à Martine MUNOZ

**Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s :** Philippe BLANCHOZ, André IMBERDIS, Carine BRODIN

**Conseillère suppléante ayant voix délibérante :** Stéphanie BERNARD

**Secrétaire de séance :** Thomas BARNERIAS

---

Conseillers en exercice :

58

---

Conseillers présents :

50

---

Suppléants ayant voix  
délibérantes :

1

---

Conseillers représentés :

5

---

Total votants :

56

**SAISON CULTURELLE 2019/2020 DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
APPROBATION DES CONVENTIONS DE PARTENARIAT  
DANS LE CADRE DES AUTOMNALES**

*Rapporteur : Pierre ROZE, Vice-Président*

La Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne a été retenue par le Conseil départemental pour intégrer la saison des Automnales 2019/2020 et accueillir un concert. Cet évènement aura lieu le vendredi 13 mars 2020 à 20h30 à la salle des fêtes de Paslières. Une convention de partenariat bipartite entre le CD63 et TDM a été rédigée.

De plus, depuis 2018, la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne soutient financièrement les Communes et associations sélectionnées par le Conseil Départemental pour accueillir un rendez-vous des Automnales. La participation s'élève à 50% du déficit de la manifestation et intègre le budget et la saison culturelle de l'intercommunalité.

La Commune de La Monnerie-le-Montel a été retenue pour accueillir un évènement le samedi 25 avril 2020 et proposer une médiation auprès des jeunes des ALSH 11-17 ans. Une convention de partenariat tripartite entre le CD63, la Commune et TDM a été rédigée.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la convention de partenariat bipartite entre le CD63 et TDM, prévoyant une participation de TDM à hauteur de 50% des dépenses artistiques ;
- **Approuve** la convention de partenariat tripartite entre le CD63, la Commune de La Monnerie-le-Montel et TDM, prévoyant le versement d'une participation maximale de 1 000€ à la Commune de La Monnerie-le-Montel ;
- **Autorise** le Président ou son représentant à signer tous documents nécessaires à la réalisation de la présente.

TOTAL VOTANTS : 56

Conseillers présents : 51

Représentés : 5

Non-participation :

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 56

Pour : 56

Contre :

Abstentions :

*Pour ampliation certifiée conforme,*

Le Président,

Tony BERNARD,  
Maire de Châteldon

